



ISST
Institut
de Santé et de
Sécurité au Travail



REALITES DES PRATIQUES DU SPORT EN TUNISIE

DR SABER BOUHDIBA

DR M. RAOUF BEN MAHMOUD

M^{ME} NAJET HAMMAMI

CONSTAT

- *La langue universelle du sport a un pouvoir fédérateur et apprend l'esprit d'équipe et la tolérance*
- *Les relations entre le sport et le travail ont toujours été ambiguës .Alors que ces 2 mondes apparaissent antinomiques , nous assistons à un rapprochement via la notion de performance: performance sportive/performance économique*

HISTORIQUE

- Janvier 1929 : championnat interbancaire organisé par la ligue tunisienne de foot-ball association (courrier du sport du 30 janvier)
- Octobre 1933 : 1 assemblée générale fédération sportive ouvrière : exclure vedettariat et exhibition des compétitions

HISTORIQUE

- 1946-1950 : fédération sportive et gymnique du travail de France organise des compétition le samedi
- Puis période creuse

HISTORIQUE

- 1959 UNESCO conférence internationale à Helsinki : contribution du sport au perfectionnement professionnel et au développement culturel
- 1960 réunion officielle : nécessité de la pratique sportive pour toute les classes de la société Tunisienne et en particulier dans le milieu du travail pour sauvegarder leur santé, se prémunir dangers du travail ,améliorer la productivités

HISTORIQUE

- Décembre 1962: les premières journées nationales d'études pour le sport et travail recommande : sport dans l'entreprise caractère professionnel ,loisirs des travailleurs et la gymnastique de pause
- Mars 1971: création division sport et travail au ministère de la jeunesse et sport

HISTORIQUE

- 9 novembre 1971 : Fédération Tunisienne du Sport et Travail
- 5 mai 1972 : 1 assemblée générale
- 1974 : Association Nationale Sport et Travail
- 1978 : Organisation Nationale ,Culture Sport et Travail ONCST

OBJECTIF 1

- Préserver le capital humain et améliorer son niveau
- Faciliter l'intégration du travailleur au sein de l'entreprise
- Créer une ambiance sociale saine qui améliore la production et productivité

OBJECTIF 2

- Créer des relations entre les travailleurs et de leur rapprochement sans tenir compte des hiérarchies professionnelles
- Préserver le travailleur des maladies professionnelles , des accidents de travail et du stress résultant de la pression du travail moderne et de sa technologie

OBJECTIF 3

- Permettre au travailleur de préserver sa santé et acquérir les capacités de lutte contre les maladies
- Créer des loisirs pour favoriser la récupération et la lutte contre le stress

OBJECTIF 4

- Créer la possibilité d'acquisition de sensibilisation ,d'éveil , de savoir et de mise en valeur des capacité .Encourager la création et l'innovation les domaines culturel , artistiques, scientifiques et autres
- Encourager le tourisme intérieur et offrir au travailleur la possibilité de bénéficier des vacances familiales instructives

OBJECTIF

- Conforme à la charte internationale de l'éducation physique et du sport UNESCO, 1978

OBJECTIF

- **La pratique de l'éducation physique est un droit fondamental pour tous.**
- **(Article premier, Charte internationale de l'éducation physique et du sport, UNESCO, 1978)**
- Le droit à l'éducation est donc un droit fondamental pour tous, reconnu comme un droit de l'homme :
- 1. c'est un droit qui s'applique sans distinction de sexe, de capacité physique, de religion, de culture, de tradition et de nationalité. Il induit la liberté qui appartient à chacun de développer librement ses possibilités physique, intellectuelle et morale à travers l'éducation physique et le sport ;
- 2. la Charte internationale de l'EPS proclame également que ce droit dont découle cette liberté doit être garanti dans et en dehors du système éducatif ;
- 3. l'accès, la pratique et la prise en considération des jeux et sports traditionnels sont également des composantes essentielles de ce droit que garantit la Charte internationale de l'EPS ;
- 4. de même, c'est un droit pour les personnes aux besoins spéciaux, notamment les handicapés, comme le mentionne une des dispositions de la Charte, afin de permettre le développement complet de leur personnalité grâce à des programmes d'éducation physique et de sport adaptés à leurs besoins.

RELATIONS

- Union Tunisienne des Organisations de la Jeunesse (membre permanent)
- Union Maghrébine (membre fondateur et etpresident)
- Union Arabe Sport et Travail (membre fondateur vice président)
- Confédération sportive internationale du travail C.S.I.T. (vice présidence)

ACTIVITES

- Sport collectif :
 - Football à onze et à six
 - Volley-ball
 - Basket-ball
 - Handball
 - Tennis de table
 - Pétanque

- Sport individuel:
 - Athlétisme
 - Aérobits

- Sport cérébral:
 - Echec

ACTIVITES

- Culturel :
 - Bibliophilie
 - Festival annuel des coutumes et traditions
 - Colloques et séminaires nationaux et internationaux
 - Site web

ACTIVITE

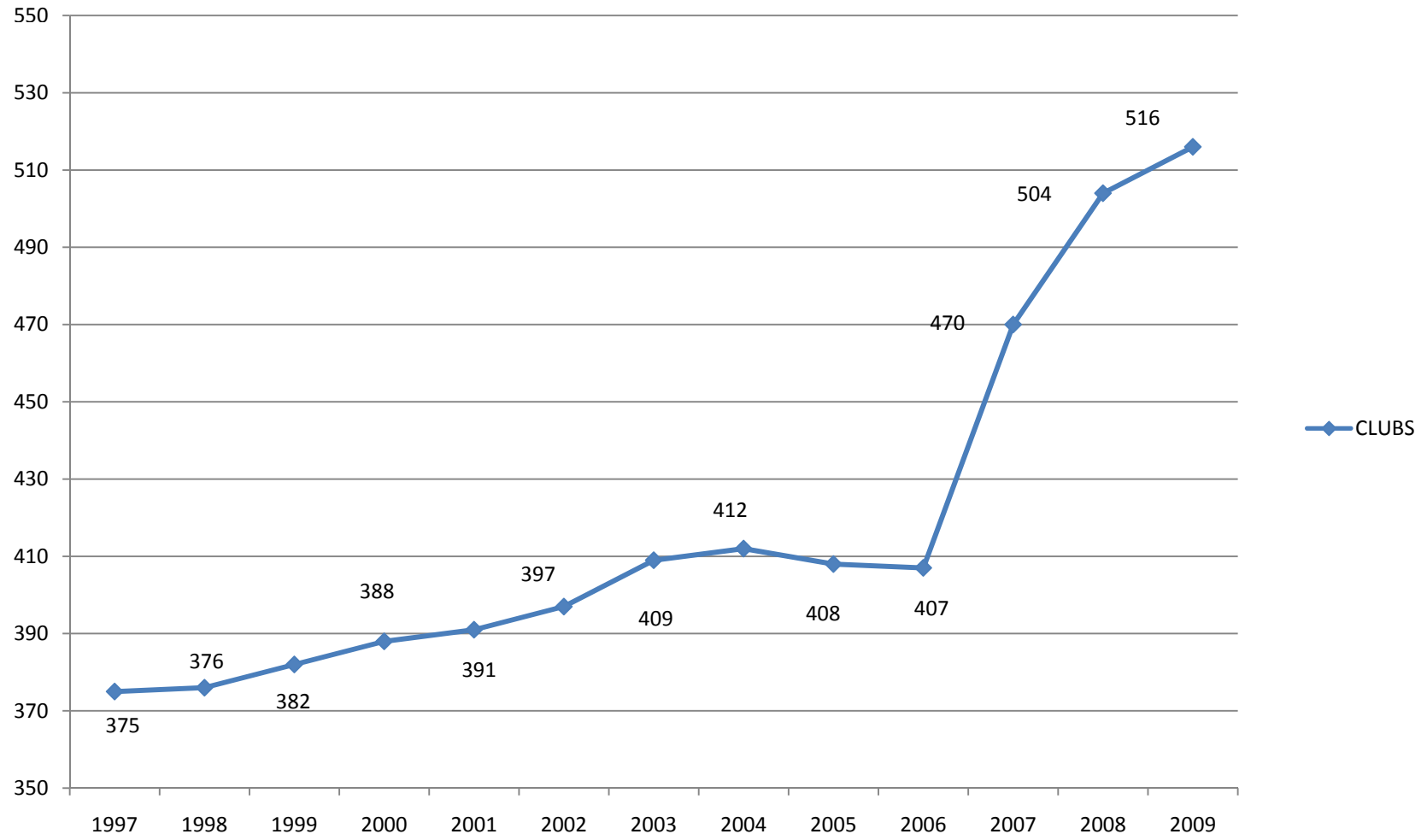
- Plan local et national :
- Tournoi annuel
- Tournoi du sept novembre
- Tournoi de l'indépendance et de la fête de la jeunesse du 20 MARS

ACTIVITE

- Plan international :
 - Tournoi international annuel d' échec
 - Course travailliste international

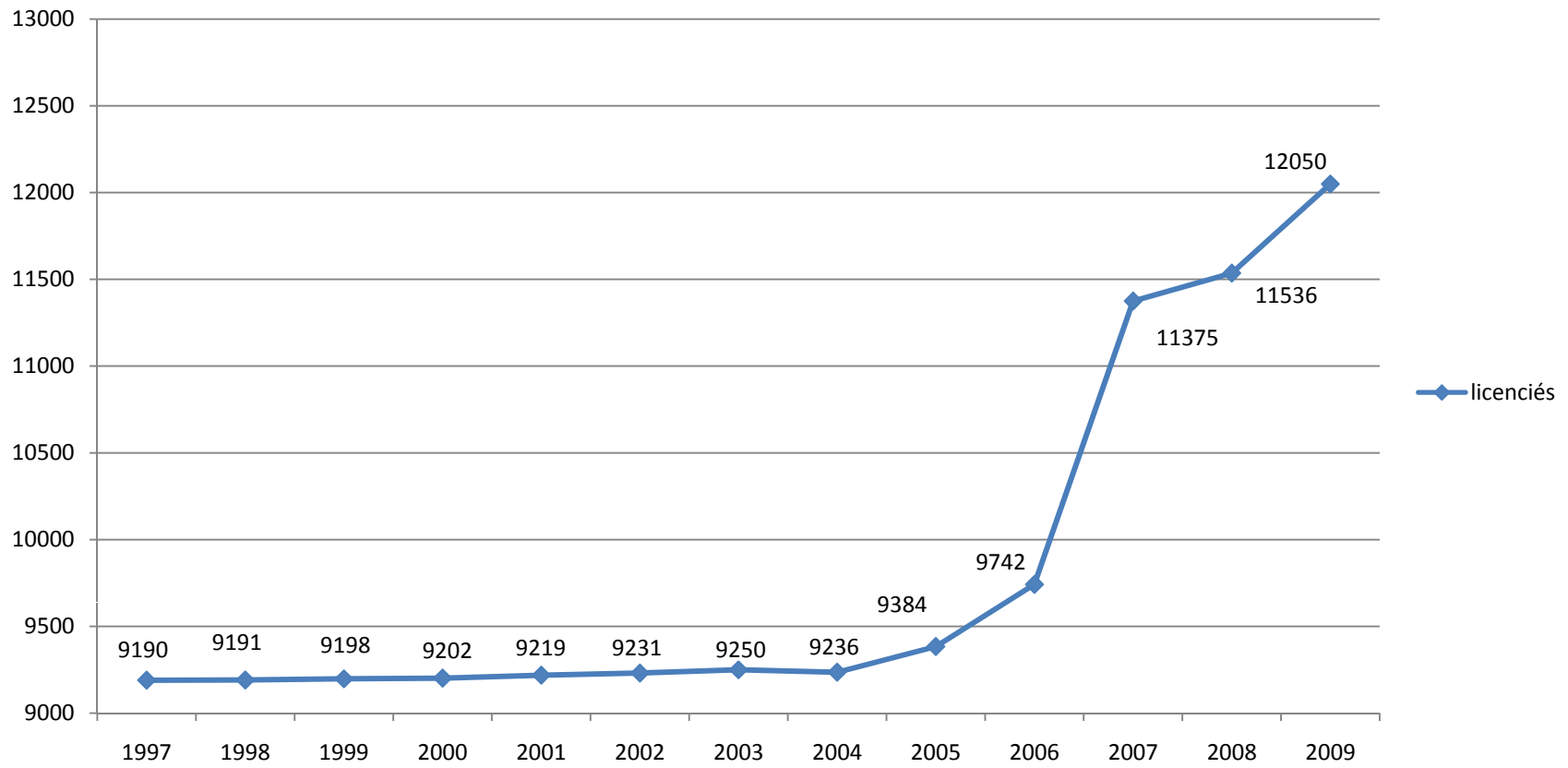
EVOLUTION

CLUBS



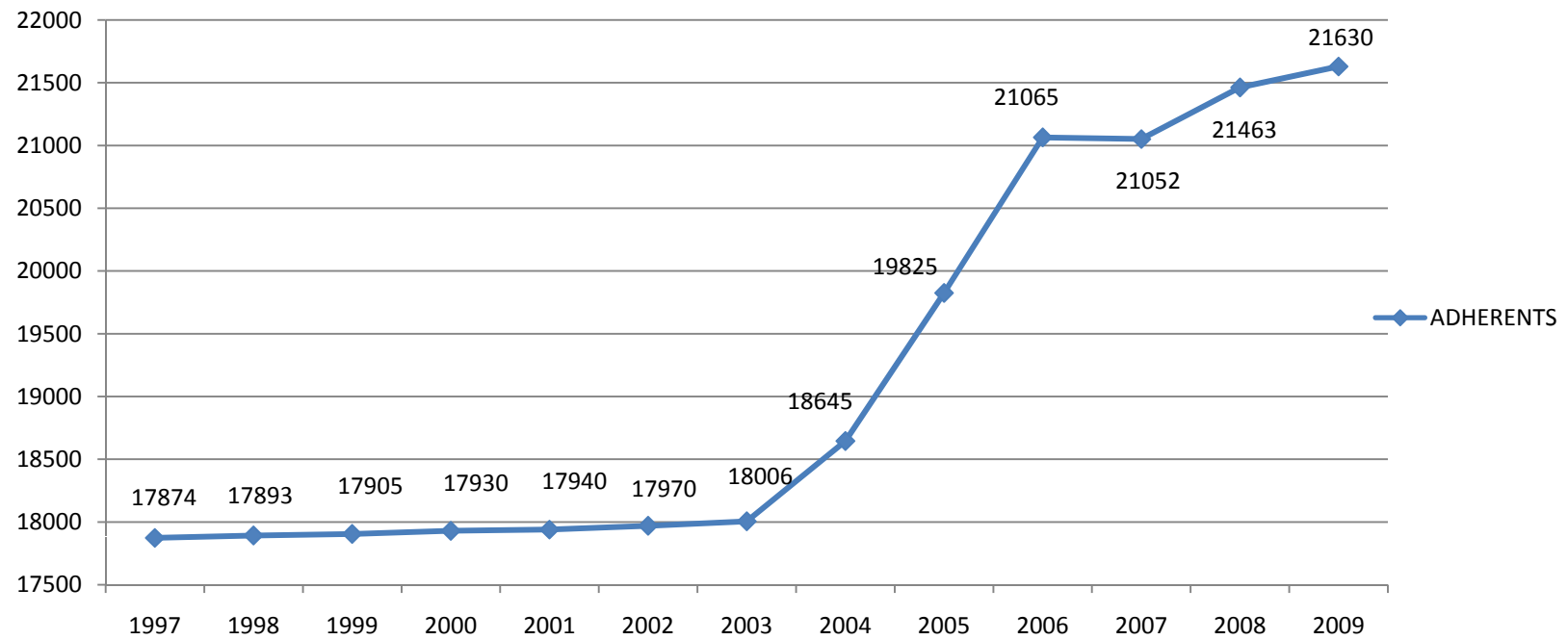
EVOLUTION

LICENCIES



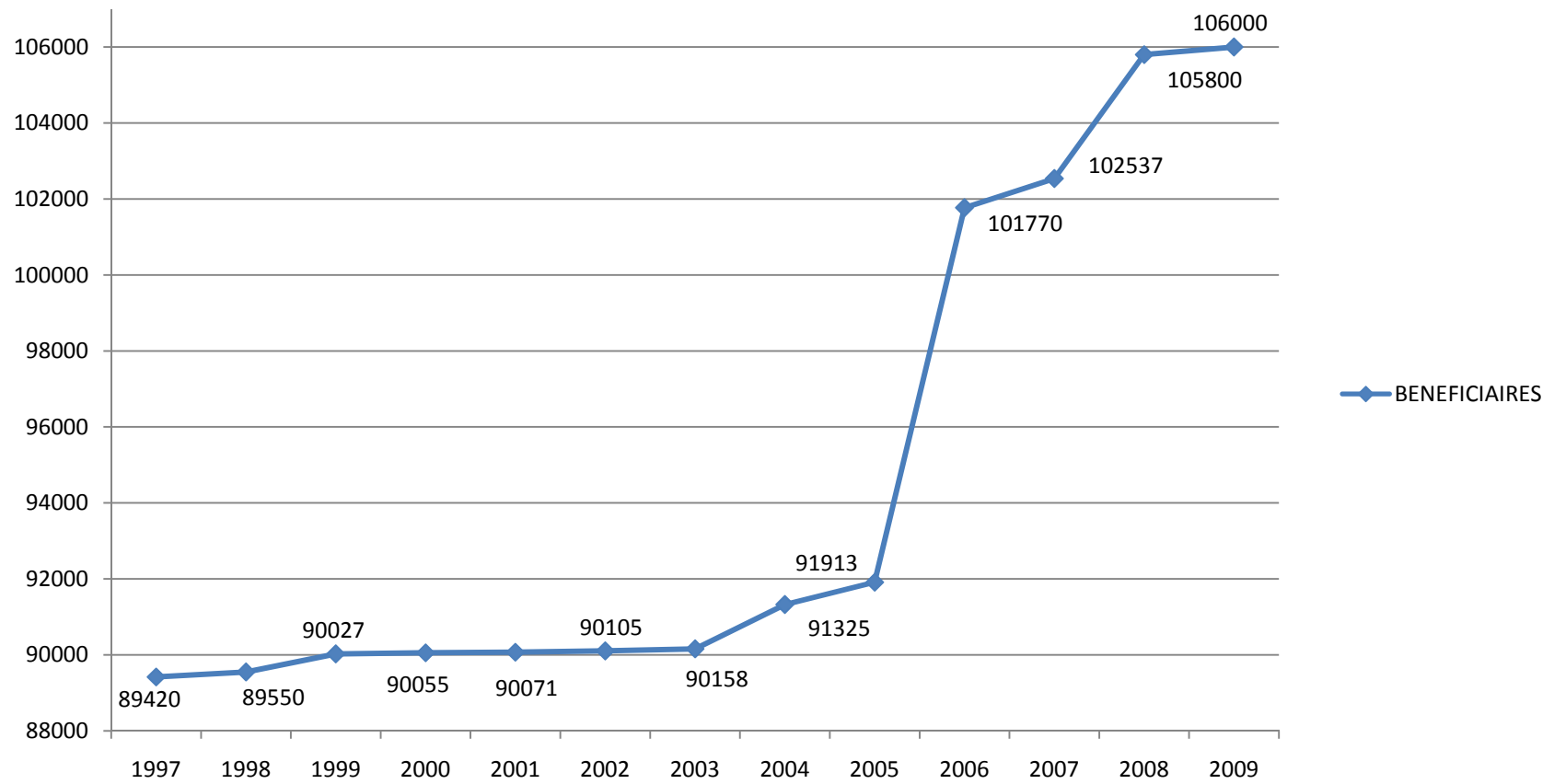
EVOLUTION

ADHERENTS



EVOLUTION

BENEFICIAIRES



EVOLUTION

- 2005 Année internationale du sport et de l'éducation physique.
- le 3 novembre 2003, n'était qu'une simple idée avant de déboucher sur la proclamation



DEFIS

- Promouvoir les jeux et sport traditionnel qui représentent une part de notre héritage culturel
- Promouvoir les activités spécifiques locales
- Savoir valoriser l'intérêt du sport en entreprise

DEFIS

- Corrélation entre le sport ,les loisirs , le travail et l' environnement
- La quantité de loisirs dont dispose un individu dépend de son travail
- Phase d'information et de communication
- Stratégie de promotion
- Promouvoir les initiatives novatrices avec des partenaires pour concevoir et mettre en place des activites et des projets

CONCLUSION

- Nous célébrerons le 9 Novembre 2011 nos 30 ans d'existence
- L' idéologie de l' ONCST n'a rien perdu de sa vitalité
- Nous sommes toujours prêt à continuer servir l'idéal olympique
- D'assurer l'avenir du sport dans notre société
- Avec la volonté d'égalité et de solidarité

CONCLUSION

- Avec l'espoir de dynamiser notre action



Bien dans sa tête ,bien dans son corps sa aide pour la vie